

COMMISSION DES ÉTUDES

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 7 février 2023, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a du campus de Longueuil.**

Sont présents et présentes:

M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles
Mme Vanessa Blais, coordonnatrice du programme Techniques d'intégration multimédia
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique – Services des programmes Longueuil
Mme Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés – Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département techniques en radiodiagnostic
Mme Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep
Mme Manon Lapiere, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA
M. Vincent Michel, professeur – Département de propulseur à l'ÉNA
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et français
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil
Mme Emmanuelle Roy, présidente de la CÉ et directrice des études
Mme Hélène St-Jean, professeure au Département de physique
M. Caleb Vallée, étudiant dans le programme Sciences de la nature : sciences pures et appliquées – Longueuil

Est absent :

M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil

Sont invités et invitées :

Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe à la formation continue
Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue
M. Julien Mercier, coordonnateur du département Techniques en génie aérospatial - ÉNA
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe de la formation continue
Mme Céline Delzongle, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue
M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
M. Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des études – Service des programmes, Longueuil

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 13 h 30. Elle profite de la semaine des enseignantes et des enseignants pour remercier et souligner l'implication et le travail accompli chaque jour par l'équipe enseignante. Par la suite, elle informe les membres que Mme Geneviève Paquin agira comme secrétaire d'assemblée, présente M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur comme représentant de l'ÉNA sur la CÉ. Un tour de table rapide permet à tous de se présenter.

Projet d'ordre du jour	Points
1. Accueil et adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée du 15 novembre 2022 : 2.1. Approbation du procès-verbal 2.2. Suites au procès-verbal	Décision Information
3. Présentation en vue de l'adoption du rapport d'évaluation du programme de l'AEC agent de méthode Présenté par : Mmes Chantal Pelletier, Geneviève Dalcourt et M. Julien Mercier	Décision
4. Consultation sur des changements à la grille cours en assurances de dommages Présenté par : Mmes Geneviève Dalcourt, Brigitte Chartrand, Céline Delzongle et Nancy Duchesne	Consultation
5. Présentation en vue de l'adoption de la <i>Politique institutionnelle visant à lutter contre la discrimination des étudiants en situation de handicap</i> Présenté par : Bruno Jobin	Décision
6. Présentation des autorisations et nouvelles demandes de dérogations à la PIEA Présenté par : Les directions adjointes des études	Présentation
7. Épreuve uniforme de français (EUF) dans les établissements offrant un enseignement collégial en anglais Présenté par : Karine Mercier	Information
8. Bilan de la consultation de l'évaluation de l'application de la PIEA Présenté par : Geneviève Brunet	Information
9. Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS) Présenté par : Martin Desrochers	Information
10. Informations	Information
11. Date de la prochaine assemblée	Information
12. Levée de la séance	Information

Mme Emmanuelle Roy souhaite apporter les deux modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Changer le libellé du point 4 pour Consultation sur les changements à la grille cours en Assurance de dommages;
- Ajouter le point d'information 10.1 : Journée sur l'inclusion, la persévérance et la réussite étudiante du 12 janvier.

PROPOSITION

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Lise Bédard, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2022

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSITION

Mme Geneviève Brunet, appuyée par Mme Maryse Demers, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 15 novembre 2022 tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES AU PROCÈS-VERBAL

- Adoption du DEC en Sciences humaines :

Lors d'une rencontre préparatoire à la CÉ entre M. Sébastien Bage et Mme Emmanuelle Roy, il a été soulevé que la proposition faite lors de l'adoption du DEC en Sciences humaines concernant le report des cours de philosophie dans la grille de cheminement de certains programmes d'études révisés portait à confusion. En effet, la proposition en question demande qu'une réflexion soit menée par la CÉ *avant* que l'on ait à nouveau recours à un report du premier cours de philosophie en deuxième session, lors d'une révision de programme.

Mme Emmanuelle Roy précise qu'un moratoire ne peut être mis de l'avant lorsqu'il est question de la révision des programmes d'études. Les révisions de programmes sont le résultat de travaux de longue haleine menés par des comités qui comptent des représentants des disciplines et qui se basent sur l'analyse de différentes données. Les programmes sont revus dans une approche centrée sur le processus d'apprentissage des étudiants dans laquelle les cours de la formation générale sont importants et intégrés. Les enjeux liés aux impacts sur la tâche enseignante sont aussi considérés par la direction par l'entremise du CRT. Elle considère important que les discussions pédagogiques aient lieu et qu'elles se basent aussi sur des données. Elle s'assurera du respect du processus par les comités et mentionne que la Commission des études gardera une vigie pour les prochains programmes présentés.

Mme Emmanuelle Roy fera le suivi avec M. Vincent Duchesne, directeur adjoint aux études responsable du département de philosophie et de la Table de concertation de la formation générale pour que le lien soit fait avec la coordination de la philosophie

- Conditions d'admission et cheminement scolaire 2023-2024 :

Mme Emmanuelle Roy mentionne que le Conseil d'administration a adopté le document.

- Nouveaux cours complémentaires :

Mme Emmanuelle Roy informe l'assemblée que la Régie pédagogique a appuyé la recommandation de la Commission des études de retenir les deux cours complémentaires *Économie du jeu de société et du jeu vidéo* ainsi que *Enjeux environnementaux dans le transport aérien*. Les suivis ont été faits aux trois porteurs de projets soumis.

- Comité vert :

Mme Emmanuelle Roy mentionne que la proposition a été remise au Directeur général.

3. PRÉSENTATION EN VUE DE L'ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE L'AEC AGENT DE MÉTHODE

L'équipe de la formation continue se joint à la Commission des études : Mmes Geneviève Dalcourt, directrice de la Direction de la formation continue, Chantal Pelletier, directrice adjointe à la formation continue et M. Julien Mercier, coordonnateur du département Techniques en génie aérospatial de l'ÉNA.

Mme Geneviève Dalcourt présente la démarche d'évaluation et la méthodologie utilisées pour l'évaluation de l'AEC Agent de méthode qui a débuté en janvier 2019. M. Julien Mercier continue la présentation avec les explications des rôles et responsabilités d'un agent de méthode qui se veut le chef d'orchestre dans l'assemblage du produit du début à la fin du processus manufacturier. Par la suite, Mme Chantal Pelletier résume les enjeux pris en considération pour la révision du cours, les recommandations et les actions à entreprendre, ainsi que les périodes de réalisation afin que le programme révisé puisse débiter à l'automne 2024.

À la suite de la présentation, quelques questions sont posées par l'assemblée, notamment au niveau de l'intégration des chargés de cours. En réponse, on résume le plan d'intégration et le programme de parrainage des nouveaux chargés de cours qui ont été mis en place la dernière année et qui semblent uniques dans le réseau.

Mme Emmanuelle Roy félicite toute l'équipe de la Formation continue pour le travail qui a été accompli durant la dernière année afin de mieux accompagner les nouveaux chargés de cours.

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Émilie Charbonneau, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption de l'évaluation de l'AEC Agent de méthode, telle que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. CONSULTATION SUR LES CHANGEMENTS À LA GRILLE COURS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Mmes Geneviève Dalcourt, Brigitte Chartrand, et Céline Delzongle, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue, poursuivent avec la présentation des changements à la grille de cours en assurance de dommages.

Mme Emmanuelle Roy rappelle que cette AEC a été présentée à la CÉ de l'automne 2022. À ce moment, il s'agissait de retirer de la formation la portion de cours sur la communication en anglais. Elle précise qu'il s'agit ici d'un point de consultation en lien avec une mise à jour de l'AEC pour permettre d'offrir le programme en alternance travail-étude.

Madame Brigitte Chartrand explique qu'il s'agit d'un projet national avec les cégeps de Lévis, Drummondville et de l'Outaouais, la Coalition pour une relève en assurances de dommages et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Elle présente les modifications à la grille de cours, dont l'examen de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est devancé à la fin de la première étape afin de permettre l'attribution du permis d'exercice nécessaire pour la portion de stage en entreprise. L'ordre de certains cours est revu pour permettre l'alternance travail-étude.

Par la suite, l'assemblée soulève certains questionnements notamment au niveau de la reconnaissance des acquis de compétences (RAC) et l'évaluation de l'AMF prévue dès la première étape.

On précise que la reconnaissance des acquis de compétences (RAC) se veut un cheminement individualisé et accompagné qui complète les connaissances requises pour faire la tâche et qu'un cadre de référence est disponible sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Finalement, l'assemblée souligne l'importance de prévoir une deuxième évaluation de l'AMF à la fin du parcours et se demande pour quelle raison ce n'est pas prévu. L'information sera vérifiée par la directrice de la formation continue.

5. PRÉSENTATION EN VUE DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE VISANT À LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires, se joint à la rencontre pour présenter le contexte de la *Politique institutionnelle visant à lutter contre la discrimination des étudiants et étudiantes en situation de handicap*.

Considérant que la politique était incluse dans les documents partagés pour la séance et que tous en ont déjà pris connaissance, M. Bruno Jobin présente le processus de consultation et explique le besoin, pour le CEM et l'ÉNA, de s'outiller d'une telle politique comme c'est le cas dans d'autres cégeps. Il poursuit en mentionnant qu'elle est présentement à l'étude dans les différentes instances du cégep, dont les syndicats et les associations étudiantes.

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Michel Nareau, propose à l'assemblée de transmettre la *Politique institutionnelle visant à lutter contre la discrimination des étudiants et étudiantes en situation de handicap* au Comité des orientations pédagogiques (COP), afin que ses membres puissent en faire l'examen ainsi qu'une recommandation à la Commission des études et que ce point soit présenté de nouveau après le 22 mars prochain.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES AUTORISATIONS ET NOUVELLES DEMANDES DE DÉROGATIONS À LA PIEA

Les directeurs adjoints des études se joignent à la rencontre.

Mme Emmanuelle Roy précise que le tableau comportant les nouvelles demandes de dérogations et d'autorisations qui ont été déposées pour approbation au Service des programmes se retrouve dans les documents de référence du SharePoint de la Commission des études. Elle mentionne que le point se divisera en trois parties : 1) présentation et questions sur les dérogations ajoutées; 2) retour sur la Commission des études de l'an passé concernant la présence au cours; 3) mise en place d'un processus.

La présidente précise que, tel que décidé en CÉ, seules les nouvelles dérogations sont présentes dans le tableau.

Les membres de la CÉ ont pris connaissance du document. Aucune question n'est soulevée.

Lors de la CÉ de l'hiver 2022, la directrice des études, Josée Mercier, était revenue sur la dérogation concernant l'expulsion d'un étudiant ou d'une étudiante d'un cours après l'atteinte d'un certain seuil d'absences, en spécifiant que si l'étudiante ou l'étudiant était avisé de ne plus se présenter en classe, on devait malgré tout lui

donner accès aux évaluations. Quelques exceptions étaient autorisées, notamment dans les cas où la sécurité était un enjeu.

Mme Emmanuelle Roy rappelle que la PIEA fait partie des règles institutionnelles mises en place qui nous protègent comme institution et les dérogations doivent être des cas d'exception. Certains articles, notamment 27 et 37, du Règlement sur le régime d'études collégiales (RREC) abordent l'évaluation des apprentissages, notamment. Il doit y avoir une équité pour la population étudiante, toutes disciplines confondues, et, même en enseignement supérieur, la présence au cours demeure importante. Nous devons trouver des moyens de sensibilisation auprès des étudiants et étudiantes qui ont le privilège de bénéficier d'une formation de qualité en présence, tout en respectant les règles et politiques institutionnelles.

Durant les échanges qui suivent, de nombreuses préoccupations sont soulevées par l'assemblée. On se demande jusqu'où un département peut aller lorsqu'il souhaite mettre en application des modalités d'exclusion en cas d'absences répétées à un cours. La PIEA permet de prévoir des mesures d'exclusion d'un cours après un certain nombre d'heures d'absence, mais pas d'interdire la présence aux évaluations. Dans certains cours, le travail fait en classe permet de bien voir la progression de la personne étudiante et de prévenir le plagiat. Pour la population étudiante en situation de handicap, la présence obligatoire au cours peut permettre un meilleur accompagnement. Les cours de stage ou en laboratoire, et certains autres cours plus spécifiques, demandent de respecter les normes de santé et sécurité.

Mme Emmanuelle Roy est consciente des différents enjeux et souhaite qu'ensemble, nous puissions trouver des solutions. Elle informe l'assemblée qu'un comité en régie sera formé prochainement pour faire un portrait de la situation, analyser les différents types de dérogation pour avoir ainsi une vision globale et un meilleur portrait de la situation. Le comité pourra par la suite proposer des critères principes permettant d'encadrer davantage de façon équitable le processus et surtout, penser à des solutions pour bien soutenir le corps professoral.

Le point reviendra à une séance ultérieure pour consultation.

7. ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (EUF) DANS LES ÉTABLISSEMENTS OFFRANT UN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL EN ANGLAIS

Mme Emmanuelle Roy invite Mme Karine Mercier à prendre la parole. Mme Mercier informe l'assemblée de la mise à jour de la Charte de la langue française (*Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*) faite en juin 2022, implique de nouvelles obligations pour les établissements collégiaux qui offrent un enseignement collégial en anglais, rendant dorénavant l'obtention du DEC conditionnelle à la connaissance du français écrit par la réussite d'une épreuve uniforme de français (EUF) dès l'automne 2023.

Seuls les étudiants ayant reçu un enseignement en anglais et dont le certificat d'admissibilité a été complété par les parents avant la fin des études secondaires sont exemptés. Tous les autres doivent s'y soumettre.

De notre côté, seul le programme DEC Aircraft maintenance offert à l'ÉNA est touché. Les documents officiels du ministère devraient être reçus d'ici les deux prochaines semaines, mais pour respecter les délais imposés pour l'implantation de l'automne 2023, les nouvelles grilles de cours devront être présentées pour adoption lors d'une prochaine CÉ.

8. BILAN DE LA CONSULTATION DE L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA PIEA

En l'absence de M. Vincent Duchesne, Mme Geneviève Brunet présente brièvement l'état des travaux du comité. La collecte pour les évaluations terminales est en cours et le délai pour remplir le questionnaire est fixé au 10 février. Par la suite, l'analyse pourra débuter.

9. SUIVI SUR LES TRAVAUX DU COMITÉ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (CREPS)

M. Martin Desrochers fait un suivi des travaux du comité. Depuis la dernière Commission des études, deux rencontres ont eu lieu et le dossier sur la gestion des informations personnelles a été abordé. Le Guide REPER devrait être présenté à la séance d'avril prochain. Il rappelle que les Journées de la persévérance auront lieu la semaine prochaine.

10. INFORMATIONS

10.1 Journée sur l'inclusion, la persévérance et la réussite étudiante

Mme Nathalie Pellerin transmet quelques informations à la suite de cette journée de partages sur les différentes pratiques qui s'est déroulée dans nos murs le 12 janvier dernier. Environ 120 personnes provenant de dix cégeps et organismes qui y ont participé l'ont grandement appréciée et ce fut un beau succès.

11. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

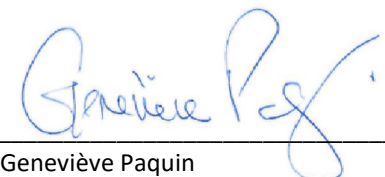
Mme Emmanuelle Roy rappelle que la prochaine assemblée se tiendra le 7 mars prochain.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 04.



Sébastien Bage
Secrétaire de la Commission des études



Geneviève Paquin
Secrétaire d'assemblée